

## AGRÉMENT POUR COFACE

*Le groupe de gestion des risques commerciaux peut désormais exercer son métier en direct depuis le Luxembourg.*



*«C'est maintenant que le gros de la crise va se produire». Paul Huberlant (Coface Services Luxembourg).*

Photo: Luc Delforème

La Coface a obtenu en juin dernier l'agrément du Commissariat aux Assurances pour exercer son métier d'assureur-crédit en direct depuis le Grand-Duché. Ouvert en 2007, le bureau luxembourgeois du groupe français de gestion des risques commerciaux opérait jusqu'à présent au travers de Bruxelles, Paris ou Mayence en Allemagne pour offrir ce service aux entreprises luxembourgeoises. *«Travailler à partir du Grand-Duché va nous permettre de rendre un service sur place et de mieux cerner les besoins, au moment où le ralentissement économique et la crise du crédit font tâche d'huile»*, explique **Paul Huberlant**, directeur de Coface Services Luxembourg. *«C'est maintenant que le gros de la crise va se produire et que les entreprises vont avoir le plus besoin de se couvrir. Les risques d'insolvabilité ont déjà beaucoup augmenté dans certains secteurs d'activité,*

*comme le transport, avec la hausse du prix des carburants, ou la construction. En Belgique, un nombre record de faillites est enregistré»*, poursuit-il. L'offre de Coface, présente dans une soixantaine de pays, se veut complémentaire de celle fournie par **l'Office du Ducroire** qui, selon Paul Huberlant, accompagne plutôt les entreprises sur des grands projets à long terme. Créé en 1961, l'établissement public a pour mission *«d'accepter des risques dans le domaine de l'importation, de l'exportation et des investissements internationaux dans l'intérêt du Luxembourg»*.

Outre l'assurance-crédit, Coface Services Luxembourg va poursuivre ses autres activités, à savoir l'information financière (pour permettre aux entreprises de s'assurer de la santé financière de leurs partenaires commerciaux), le recouvrement et l'affacturage. ● N. R.